

FIDELITY PATRIMOINE

Mai 2015

Caractéristiques de l'OPCVM

Caractéristiques générales

- Gérant David GANOZZI
- Reprise de la gestion 01.04.2011
- Date de création 31.12.1997 *
- Indicateur de comparaison 50 % BofA ML Euro Large Cap / 15 % MSCI Europe / 15 % MSCI World ex Europe / 10 % DJ UBS Commodity / 10 % Euro 1w Libid
- Devise Euro
- Encours **427 m EUR**
- Catégorie Morningstar Allocation EUR Modérée International
- Notation Morningstar **★★★**

Caractéristiques opérationnelles

- Part disponible à la commercialisation en France :

Classe	Part	Devise	ISIN
• A	Capitalisation	EUR	LU0080749848
• Y**	Capitalisation	EUR	LU0614514395
- Frais de gestion 1,40 % max (A) – 0,70 % (Y)
- T.E.R *** 1,87 % (A)
- Minimum 1^{ère} souscription 2 500 \$ (A)
- "Cut-Off" 18h00 (à Paris)
- Règlement Achat (J+3) | Vente (J+3)

Pourquoi la « Gestion globale flexible » ?

- Dans un contexte de taux bas, répondre aux **attentes de recherche de rendement des investisseurs tout en maîtrisant la risque pris**
- Dans un environnement d'hétérogénéité et de divergences entre zones économiques, **confier ses choix d'investissement à un gérant** qui œuvre à la mise en œuvre d'une gestion patrimoniale
- **Diversifier** pour tirer parti des différents cycles de marché
- Une solution **cœur de portefeuille**

Pourquoi « Fidelity Patrimoine » ?

- Une exposition internationale et diversifiée : un mix stratégique constitué autour de **50 % d'obligations, 30 % d'actions internationales, 10 % de matières premières et 10 % de monétaire**
- Une sélection de valeurs actions et taux qui s'appuie sur les ressources de recherche uniques de Fidelity
- Un processus d'investissement lisible et transparent qui tient ses promesses depuis sa création
- Une optimisation du couple rendement-risque, répondant au cahier des charges d'une gestion patrimoniale

Source : Fidelity et Morningstar au 31.05.2015

* Du 31.12.97 au 31.03.11 : FF – Fidelity Gestion Equilibre puis FF – Fidelity Patrimoine au 01.04.2011

** FF - Fidelity Patrimoine Fund Fidelity Allocation Flexible Y-ACC-EUR

*** "Total des Frais sur Encours" au 30.04.2014.

FIDELITY PATRIMOINE

Mai 2015

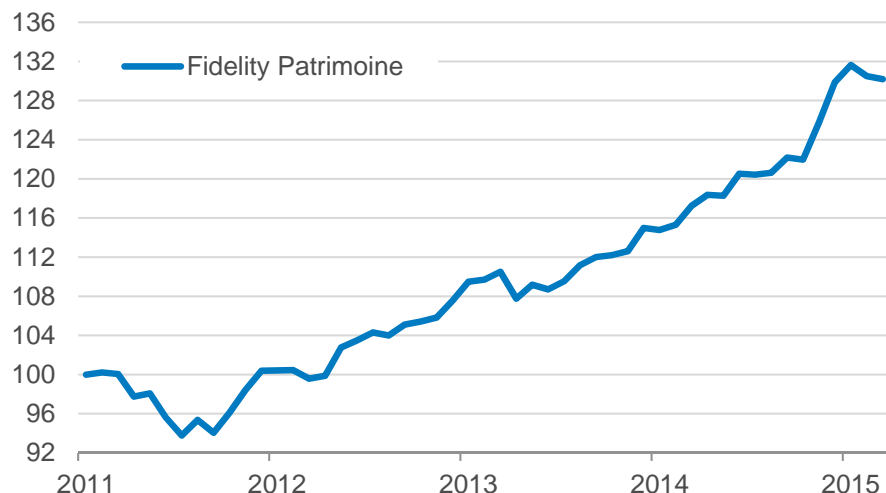
Performances du compartiment (en %, Euro)

A-Capi-EUR	2015	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Fidelity Patrimoine	6.7	11.0	30.7	30.2
Catégorie	7.5	10.2	31.1	27.4
Quartile	3 ^{ème}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{ème}

Catégorie : « Allocation EUR Modérée International ».

* Au lancement du fonds le 01.04.2011.

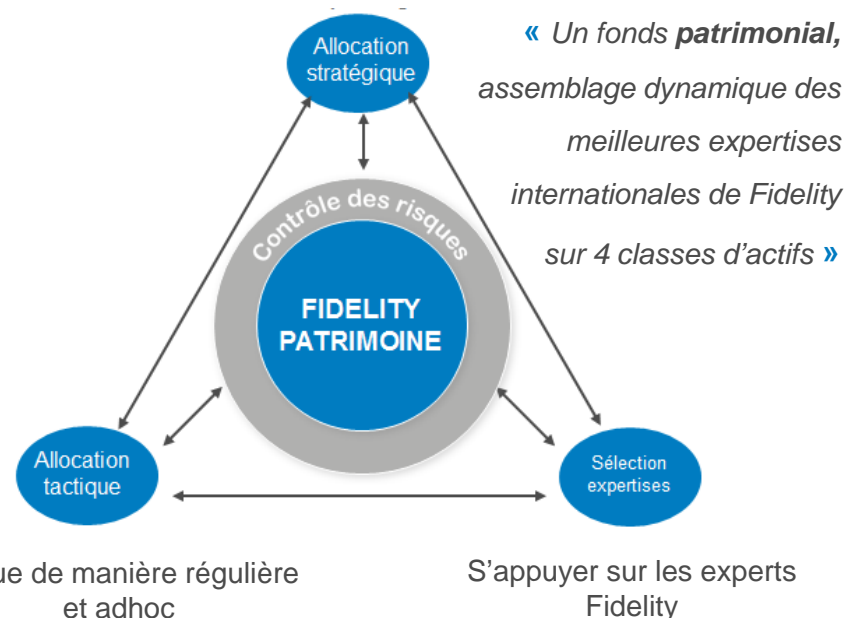
Performances cumulées (depuis le lancement)



Source : Fidelity et Morningstar. Performances nettes de VL à VL en euros, au 31.05.2015.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

La philosophie du fonds



Critères types du portefeuille

- Poche **défensive** : Obligations et monétaire variation de **40 à 100 %**
- Poche **dynamique** : Actions et matières premières variation de **0 à 60 %**

Informations légales

Sauf indication contraire, toutes les informations communiquées sont celles de Fidelity Worldwide Investment. Ce document ne peut être reproduit ou distribué sans autorisation préalable et n'est pas destiné à la distribution publique.

Les valeurs citées dans ce document ne constituent pas des recommandations d'achat. Elles ne sont données qu'à titre d'illustration ou à indiquer que l'OPCVM est actuellement investi dans ces valeurs.

Les performances passées ne préjugent pas des rendements futurs. Les actions ne sont pas garanties et peuvent donc perdre de la valeur, notamment en raison des fluctuations des marchés. Fidelity fournit uniquement des informations sur ses produits. Ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil personnalisé. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Toute souscription dans un compartiment doit se faire sur la base du prospectus actuellement en vigueur et des documents périodiques disponibles sur le site internet ou sur simple demande auprès de Fidelity.

La SICAV Fidelity Active SStrategy est désormais enregistrée en vertu du Chapitre I de la Loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif, telle qu'amendée (la « Loi de 2002 »). Les Statuts de la SICAV ont été modifiés le 11 février 2008, ce qui entraîne un réenregistrement de la SICAV le 22 février 2008 du Chapitre II de la Loi de 2002 au Chapitre I de cette même loi. Cet enregistrement ne signifie pas que le contenu du Prospectus ou le portefeuille de valeurs mobilières détenu par la SICAV sont soumis à l'approbation des autorités luxembourgeoises. Toute déclaration contraire est interdite et illégale. La SICAV se conforme aux obligations de fond, tel que prévu par l'Article 27 de la Loi de 2002. La SICAV a le statut d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM ») et a obtenu un agrément en vertu de la Directive CE 85/611, telle qu'amendée, en vue de la commercialisation des Compartiments de la SICAV dans certains Etats membres de l'Union européenne. ATTENTION : la distribution de ce document et l'offre de souscription peuvent être limitées à certaines personnes. En conséquence, ce document est uniquement destiné et remis à des personnes spécialement sélectionnées, telles que les professionnels de l'investissement qualifiés, et auprès desquelles il peut être légalement promu. Ce document ne saurait constituer ni une offre ni une demande d'achat des actions du fonds mentionné envers quelque personne que ce soit et dans quelque pays que ce soit où une telle offre ou demande serait illégale, ni être diffusé à des personnes n'ayant jamais participé professionnellement à de telles offres. L'investissement dans un des compartiments de la SICAV Fidelity Active SStrategy doit s'effectuer dans le cadre de la diversification des actifs (à titre indicatif de l'ordre de 5 à 10% des actifs). A NOTER : l'investissement minimal dans ce compartiment (hors classe I réservée aux investisseurs institutionnels) est fixé à 50 000 Dollars US (ou sa contre-valeur dans une autre devise). Les rachats minimums sont fixés à 5 000 Dollars US (ou sa contre-valeur dans une autre devise).

- Fidelity Active SStrategy est une SICAV de droit luxembourgeois. Ses compartiments sont autorisés à la commercialisation en France par l'AMF.
- Fidelity Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois (SICAV). Ses compartiments sont autorisés à la commercialisation en France par l'AMF.
- Fidelity SICAV est une société d'investissement à capital variable de droit français. Ses compartiments sont agréés par l'AMF pour leur commercialisation en France.

Le présent document a été établi par FIL Gestion, SGP agréée par l'AMF sous le N° GP03-004, 29 rue de Berri, 75008 Paris. **PM 1930**